

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 décembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 21 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 11/12/2024

Date de publication : 19/12/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Christophe LECLERC, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRE, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNE), Arnaud AUBAULT (pouvoir à Clément ROUSSEAU), Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI)

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc ALLORY

<< >>

AFFAIRE 2024.053 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LES AMENAGEMENTS DE SECURITE LE LONG DE LA VC2 ET AU NIVEAU DU GIRATOIRE DES CHARRIERES

L'avant-projet de travaux pour la création d'une liaison cyclable et des aménagements de sécurité le long de la VC2 et au niveau du giratoire des Charrières a été validé lors du conseil municipal du 22 mai 2024, pour un montant de travaux estimé à 571 129.50 € HT.

Un marché de travaux sous forme de procédure adaptée a été publié le 14 juin 2024, pour une date de remise des plis le 11 juillet 2024. Le montant des offres étant bien supérieur à l'estimatif, l'appel d'offres a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général ne résultant pas de l'infructuosité du marché et le CCTP modifié en conséquence. Un nouvel appel d'offres a ensuite été publié le 15 octobre 2024, pour une date limite de remise des plis le 15 novembre 2024.

3 entreprises ont remis une offre pour le lot 1.

6 entreprises ont remis une offre pour le lot 2.

Comme prévu dans le règlement de consultation, une négociation a eu lieu avec les 2 candidats les mieux placés dans chacun des lots.

Après analyse, la commission des marchés, réunie le 10 décembre 2024, propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise proposée par la commission	Montant en € HT
1 – Voirie	EUROVIA	595 830.85 € HT
2 – Espaces verts	NATURE ET PAYSAGE	10 928.63 € HT
TOTAL		606 759.48 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

ATTRIBUE le marchés de travaux du lot n°1 à l'entreprise EUROVIA, pour un montant total de 595 830.85 € HT, soit 714 997.02 € TTC.

ATTRIBUE le marchés de travaux du lot n°2 à l'entreprise NATURE ET PAYSAGE, pour un montant total de 10 928.63 € HT, soit 13 114.36 € TTC.

Le montant total du marché s'élève à 606 759.48€ HT, soit 728 111.38 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement correspondant ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

